

Il risque de faire l'objet d'un mandat d'arrêt international

Abdeslam Bouchouareb se réfugie au Liban



Abdeslam Bouchouareb, ex-ministre de l'Industrie et des Mines.
© archive liberté

Témoignage clé et directement concerné par les affaires du groupe ETRHB d'Ali Haddad et du groupe familial KouGC des frères Kouninef, l'ex-ministre de l'Industrie est actuellement en fuite à l'étranger.

Les enquêteurs de la Gendarmerie nationale ont adressé à l'ex-ministre de l'Industrie, Abdeslam Bouchouareb, une deuxième convocation pour l'inciter à se présenter devant la section de recherche de Bab Jdid (SRGN) d'Alger. Selon des sources proches du dossier, M. Bouchouareb, informé de sa première convocation, se trouve actuellement à l'étranger et tente d'échapper à la justice algérienne en choisissant le sol libanais, sachant qu'aucune convention d'extradition n'a été signée entre l'Algérie et ce pays, dans le cadre des enquêtes judiciaires qui touchent des individus en fuite. Selon nos sources, la SRGN devra envoyer, avant la fin de la semaine en cours, une troisième convocation à Abdeslam Bouchouareb pour être entendu dans le cadre d'une enquête préliminaire sur plusieurs faits, notamment sur les soupçons de corruption et les avantages qu'il avait accordés à plusieurs entreprises du bâtiment, de travaux publics et de montage automobile. Sachant qu'il traîne plusieurs affaires de soupçons, notamment de corruption et d'octroi d'indus avantages, l'ex-ministre de l'Industrie risque de ne pas se présenter et, dans ce cas de figure, fera l'objet d'une demande d'extradition, dans un premier temps, avant que le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed ne délivre, à son encontre, un mandat d'arrêt international. Témoin clé, M. Bouchouareb détient des informations censées apporter des réponses sur les avantages qu'il avait accordés au groupe familial KouGC, une entreprise spécialisée dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, le génie civil et l'hydraulique, et qui appartient

aux frères Kouninef, actuellement en détention provisoire à la prison d'El-Harrach, d'une part, et, d'autre part, sur les avantages octroyés au groupe ETRHB, dont le président Ali Haddad est, lui aussi, incarcéré à la prison d'El-Harrach.

Mais pas seulement. L'ex-ministre de la République sous Bouteflika devrait être auditionné dans d'autres affaires, dont le trafic d'influence et le délit d'initié, abus de pouvoir dans l'exercice de ses fonctions, transfert illégal de devises et soupçons et/ou faits avérés de corruption, mais surtout la délivrance de licences d'importation et d'agrément au profit de concessionnaires novices pour le lancement d'usines de montage automobile au détriment des opérateurs économiques historiques. Selon nos sources, l'instruction prolongée de l'affaire d'Ali Haddad verra la présentation d'une vingtaine d'individus, en qualité de témoins et d'accusés, dont des cadres subalternes de certaines banques publiques, de l'Agence nationale de développement des investissements (Andi) et du ministère de l'Industrie seront également convoqués par la justice pour apporter des éléments nouveaux sur l'étude technico-économique des dossiers d'investissement et l'octroi de crédits faramineux au groupe ETRHB. Selon nos sources, certaines personnes présumées dans ce lourd dossier risquent de lourdes peines, allant jusqu'à leur incarcération, alors que d'autres seront frappées d'une interdiction de sortie du territoire national (ISTN) et seront, du coup, placées sous contrôle judiciaire jusqu'à la fin des procès. Idem pour le groupe familial KouGC dont l'instruction sera incessamment ouverte par le même tribunal, ont indiqué nos sources, affirmant que M. Bouchouareb est directement concerné, et ce, au même titre que des P-DG de banques publiques qui, eux aussi, seront convoqués pour s'expliquer sur l'octroi de certains crédits qui se chiffrent en milliers de milliards au profit de ce groupe.

Les enquêteurs s'intéressent aussi à la démarche entreprise par des directeurs des engagements qui avaient signé des crédits, soit sous pression et/ou sur instructions de leur P-DG de banque ou d'autres parties et d'avoir acté des crédits contrairement à la législation en vigueur. D'ailleurs, cet état de fait constitue l'une des raisons majeures qui ont poussé les comités de crédit à ne plus se réunir depuis quelques semaines. Pour rappel, deux ex-Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, des anciens ministres, Karim Djoudi et Amara Benyoune, ainsi que l'ex-wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, ont comparu, jeudi dernier, devant le tribunal de Sidi M'hamed dans le cadre de la poursuite des enquêtes quant à l'affaire d'Ali Haddad.

FARID BELGACEM